

Le vendredi 13 octobre 2017



Villerupt : Engagement fort pour la réhabilitation des anciennes cités ouvrières et minières le 19 octobre !

Au programme : Signature entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'EPA Alzette-Belval de la convention de Dispositif Coordonné d'Intervention Immobilière et Foncière (DC2IF). Rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Villerupt jeudi 19 octobre à 11h30, en présence de Philippe MAHE, Préfet de Meurthe-et-Moselle et Délégué local de l'ANAH, Blanche GUILLEMOT, Directrice Générale de l'ANAH et Jean-Christophe COURTIN, Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée par l'EPA sur les cités de Villerupt.

L'EPA Alzette-Belval est l'un des rares établissements publics d'aménagement à rénover des logements sous sa propre maîtrise d'ouvrage. Grâce au Dispositif Coordonné d'Intervention Immobilière et Foncière (DC2IF) porté par l'ANAH, l'EPA peut bénéficier d'une aide exceptionnelle lui permettant de réhabiliter des logements. La convention signée ce jour fixe les objectifs et les modalités de financement des opérations. C'est la seconde fois que ce dispositif novateur est déployé en France.

Le montant global de la participation de l'ANAH à ces opérations s'élève à 1.2 million d'euros sur 5 ans, pour un montant total d'investissement de l'EPA Alzette-Belval à près de 10.7 millions d'euros. Cela permettra la réhabilitation de 57 maisons dégradées en 46 logements équivalents neufs et énergétiquement performants (BBC rénovation visé).

Après d'importants travaux de réhabilitation, les logements seront loués par l'EPA à des loyers conventionnés pendant 9 ans puis revendus à des ménages modestes.

Avec l'aide financière de l'ANAH et des collectivités locales (CCPHVA-Département de Meurthe-et-Moselle et Région Grand Est), ce vaste projet de réhabilitation peut voir le jour.

Alors qu'une opération majeure d'aménagement démarre sur le site de Micheville, cette opération vise à éviter le décrochage des cités ouvrières en permettant la modernisation du bâti existant. La réussite de l'Opération d'Intérêt National passe aussi par les liens à tisser entre la Ville d'Aujourd'hui et celle de Demain.

